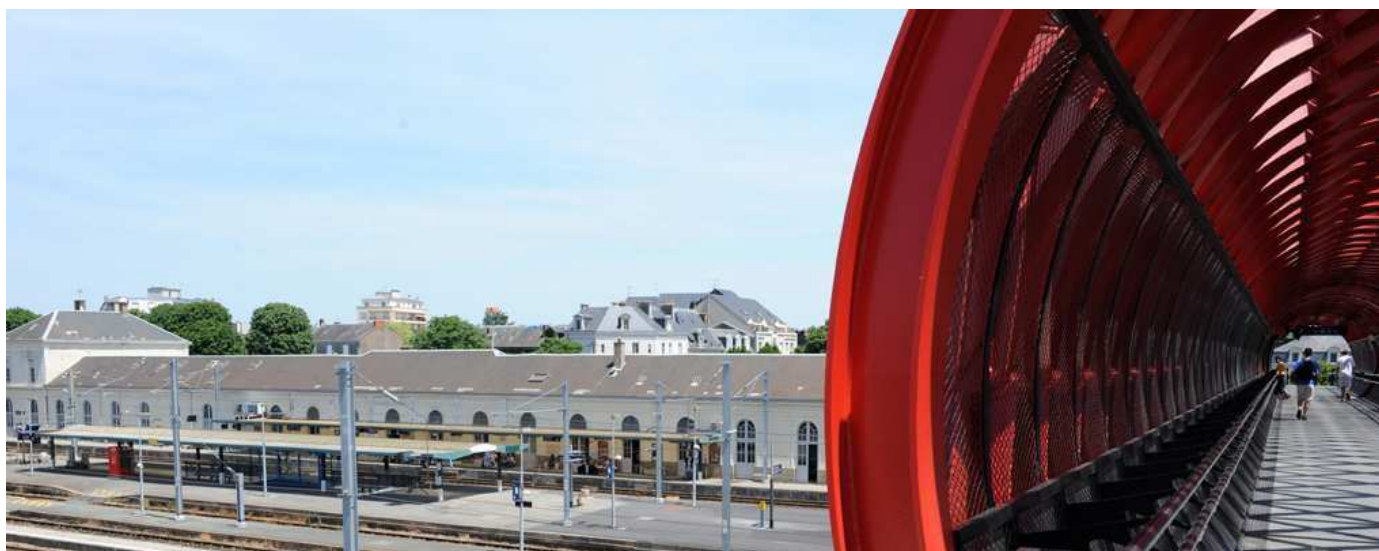


## Dossier de presse

# Inauguration de la nouvelle gare de La Roche-sur-Yon

Mardi 31 août 2010



### En présence de :

- Xavier COHADON, Directeur régional SNCF des Pays de la Loire,
- Pierre REGNAULT, Maire de La Roche-sur-Yon et Président de La Roche-sur-Yon Agglomération,
- Bernard PERRIN, Conseiller de la Vendée, représentant Philippe DE VILLIERS, Président du Conseil général de la Vendée,
- Jacques AUXIETTE, Président du Conseil régional des Pays de la Loire,
- François PESNEAU, Secrétaire général de la Préfecture, représentant Jean-Jacques BROT, Préfet de la Vendée.

### Visite de la gare assurée par :

- Xavier CORNIC, Gares & Connexions, Directeur Agence Gares Centre Ouest,
- David FOUQUE, Gares & Connexions, Directeur de projet de la gare de La Roche-sur-Yon.

## Sommaire

1. Le projet de pôle d'échanges multimodal
2. Les aménagements de la gare de La Roche-sur-Yon
3. Le budget
4. Les fiches des partenaires

### Contact presse

**Direction régionale SNCF des Pays de La Loire**

Alain Chaumont

02 40 08 18 85 / 06 63 82 98 41

[a.chaumont@sncf.fr](mailto:a.chaumont@sncf.fr)

## 1. Le projet de pôle d'échanges multimodal

**Gares & Connexions, 5<sup>ème</sup> branche SNCF, a rénové la gare de La Roche-sur-Yon avec son atelier d'architecture intégré et l'appui de sa filiale AREP.**

Avec le soutien financier de SNCF, l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil général de la Vendée, la ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération, Réseau Ferré de France, Gares & Connexions contribue à la réalisation du futur pôle d'échanges multimodal de La Roche-sur-Yon.

S'inscrivant dans un programme global de valorisation du quartier de la gare et des transports urbains de la ville, le projet du futur pôle d'échanges multimodal de La Roche-sur-Yon répond à 3 objectifs majeurs :

- Améliorer le confort et les services proposés aux clients dans la gare.
- Renforcer l'ouverture de la gare sur la ville en améliorant l'accessibilité et la fluidité.
- Favoriser les échanges entre les différents modes de transport.

### L'intermodalité au service des voyageurs



En l'espace de quelques années, la gare de La Roche-sur-Yon et son environnement ont connu des transformations historiques :

- La ligne Nantes-Les Sables d'Olonne a été électrifiée et le TGV circule en Vendée depuis décembre 2008.
- Un nouveau poste d'aiguillage commande l'exploitation de l'ensemble du secteur.

- Au-dessus des voies, l'antique passerelle métallique datant de 1908 a été remplacée par une nouvelle passerelle moderne dessinée par l'architecte Bernard Tschumi.

## Nouvelle passerelle équipée de 3 ascenseurs



- Un nouveau parking à l'ouest, accessible par la passerelle, offre de nouvelles possibilités de stationnement aux voyageurs.

## Nouveau parking côté ouest



## En bref :

- **Confort et Services** proposés aux clients de la gare
- **Ouverture de la gare à l'ouest** et sur **des modes de transport variés** (stationnement voitures, vélos, taxis, piétons)
- **Mise en valeur de la richesse architecturale** de la gare

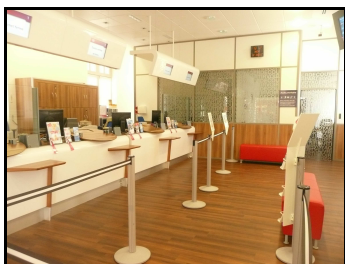
- Des aménagements intérieurs et une modernisation de la gare.

Une deuxième phase de travaux est prévue à partir de 2011. Elle intégrera le réaménagement complet du parvis de la gare et la construction d'une nouvelle gare routière accompagnée d'une opération urbaine.

## 2. Les aménagements de la gare de La Roche-sur-Yon

### Réaménagement du Bâtiment Voyageurs

- Création d'un Nouvel Espace de Vente moderne, confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite
- Création d'une nouvelle boutique de presse
- Remplacement des moniteurs vidéos d'information Voyageurs
- Modernisation du hall de la gare, agrandi et offrant aux voyageurs un espace d'attente confortable (rénovation du sol et des espaces intérieurs)
- Renouvellement du mobilier d'attente (banquettes)
- Regroupement des différents commerces et services (distributeurs de billets de train, distributeurs de boissons et friandises, photos d'identité, cabine téléphonique)



- Mise en place d'une information multimodale dans la gare, sur les quais et sur la passerelle, offrant aux voyageurs une information accessible, claire et actualisée comprenant :
  - une nouvelle signalétique modernisée (panneaux d'orientation),
  - des écrans plats de téléaffichage de technologie TFT,
  - de nouvelles horloges,
  - une borne multimodale URBAM qui fournit des informations sur le réseau de transport urbain et les déplacements en ville.

#### Information dynamique sur écran



## Mise en accessibilité de la gare

- Afin de répondre aux exigences de la loi de 2005, différentes mises en conformité ont été réalisées : rénovation des toilettes, guichets de vente accessibles, portes automatiques à tous les accès de la gare.

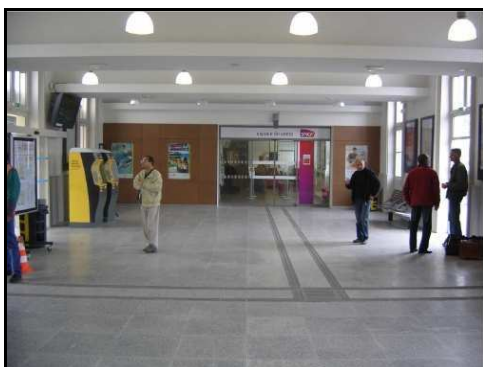


### Portes automatiques



- De plus, dans le cadre de la politique d'accessibilité SNCF, des équipements spécifiques pour déficients sensoriels ont été réalisés : cheminement podotactile intégré dans le carrelage, balises sonores pour les personnes malvoyantes, boucles à induction magnétique pour les personnes malentendantes, affichage multimodal contrasté.

### Bandes de guidage au sol



### Balises sonores



## Local vélos sécurisé

- En partenariat avec la Région des Pays de La Loire et la Ville de La Roche-sur-Yon, Gares & Connexions a aménagé un local vélos sécurisé à l'emplacement de l'ancien buffet, mettant à la disposition des abonnés TER et des voyageurs occasionnels une offre de stationnement sécurisé pour les vélos et vélos électriques.

**Le local vélos sécurisé**



## 3. Le budget

Clé de répartition des financements sur le périmètre Gares & Connexions comprenant l'aménagement du Bâtiment Voyageurs, l'accessibilité, l'information multimodale et le local vélos :

Montants arrondis aux conditions économiques de juin 2008 :

<b>Les partenaires</b>	<b>Le financement en euros</b>
SNCF – Gares & Connexions	1 260 000
Europe-FEDER (dossier en cours d'instruction)	466 000
Etat	144 000
Conseil régional des Pays de la Loire	72 000
Conseil général de La Vendée	71 000
Ville de La Roche-sur-Yon	26 000
La Roche-sur-Yon - Agglomération	16 000

#### 4. Les fiches des partenaires

- Gares & Connexions
- AREP
- Ville de la Roche-sur-Yon
- Agglomération de la Roche-sur-Yon
- Conseil général de la Vendée
- Conseil régional des Pays de la Loire
- Préfecture de la Vendée

## Gares & Connexions a vu le jour le 7 avril 2009

**5<sup>e</sup> branche de SNCF, dirigée par Sophie Boissard, elle est destinée à la gestion autonome et impartiale de l'exploitation des 3000 gares françaises.**

**Avec l'ouverture du trafic international à la concurrence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, il s'agit de garantir aux opérateurs et voyageurs, un accès équitable et transparent aux services en gare.**

Dès sa création, Gares & Connexions s'est fixée, au travers d'une ambitieuse politique de travaux et d'un projet de services innovant, **3 priorités** :

■ **La qualité de service** au quotidien dans les gares : accès à la gare facilité, accès à l'information à distance et en gare, fluidité des cheminements, lisibilité des espaces, confort.

■ **L'accueil de tous les opérateurs et modes de transport** : garantie d'un accès équitable et transparent pour l'ensemble des opérateurs et leurs clients, aux installations et prestations de service en gare.

■ **Le développement et la mise en valeur des gares et de leur quartier** : aménagement du territoire des gares pour améliorer le confort des voyageurs, soutenir l'augmentation du trafic et accompagner les mutations urbaines.

Le rôle de Gares & Connexions au sein de SNCF est clairement défini. En partenariat avec les collectivités locales, elle a pour mission de maintenir, d'aménager et de développer les gares. Mais aussi de penser de nouveaux espaces pour la mobilité des villes.

En effet, la gare apparaît aujourd'hui comme un espace clé de la multimodalité, où convergent tous les modes de transport. Ainsi, autour de la gare, se mêlent métro, tramway, bus, vélo mais aussi voiture individuelle, taxi...

Pour Gares & Connexions, l'insertion harmonieuse de la gare au cœur de la ville et des territoires est le maître mot. D'où le terme « Connexions » qui prend tout son sens. Par ailleurs, Gares & Connexions se veut au plus proche des voyageurs pour répondre à leurs préoccupations quotidiennes, à travers sa politique de travaux et de services.

**Gares & Connexions comprend 3 filiales :**

- **AREP** (Architecture - Urbanisme - Ingénierie - Design) ;
- **A2C** (Commercialisation des espaces en gare) ;
- **PARVIS** (Assistance à maîtrise d'ouvrage - Conduite d'opérations immobilières et d'aménagement des gares).

### Chiffres clés :

**3 000** gares en France

**2 milliards** de voyageurs transitent par les gares tous les ans

**140 000** trains partent chaque jour des gares

**13 000** agents SNCF travaillent dans ou pour les gares

**2 000 000** m<sup>2</sup> appartiennent aux gares dont 180 000 m<sup>2</sup> de commerces

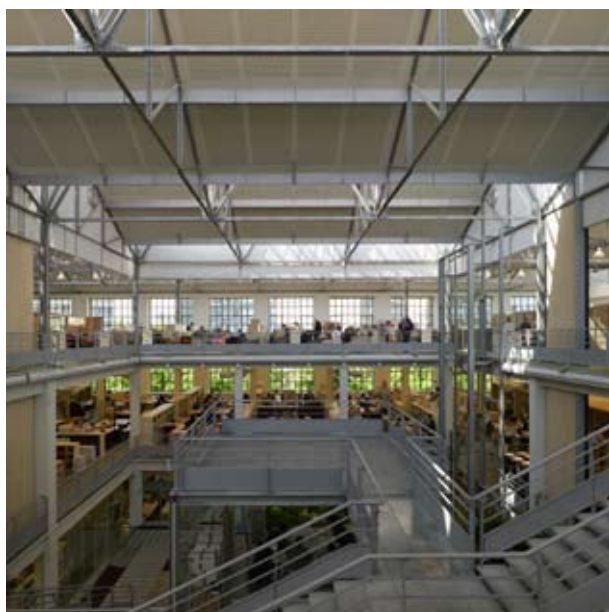


### Contact presse

Corentine Mazure 01 80 50 92 19 / 06 28 91 52 92  
corentine.mazure@sncf.fr

## Présentation d'AREP

L'agence AREP, laboratoire de recherche sur les espaces de la ville en mouvement, est une structure d'études pluridisciplinaires, créée en 1997 au sein du groupe SNCF par Jean-Marie Duthilleul et Etienne Tricaud, architectes et ingénieurs. AREP associe plusieurs métiers au service du projet : l'ingénierie, l'aménagement et l'urbanisme, l'architecture et le design pour développer ses missions, de l'échelle du grand territoire métropolitain à celle du mobilier public, en passant par celle du bâtiment ou du quartier de ville. Accompagner les citoyens dans leur vie quotidienne et faire du temps de mobilité un temps de vie à part entière, utile et agréable : telle est la mission que poursuit AREP en France comme dans de nombreux pays à travers le monde.



Avec une équipe de 400 personnes, comprenant plus de 12 nationalités, constituée d'ingénieurs, économistes, techniciens, architectes, urbanistes, designers et graphistes, AREP développe ses compétences dans tous les domaines de la programmation et de la construction : programmation urbaine, pôles d'échanges et gares ferroviaires, équipements culturels, bureaux, logements, centres commerciaux... Une attention particulière est portée aux relations à la ville, à l'histoire du site et au développement durable.

### AREP réalise ou a récemment achevé les projets suivants :

#### EN FRANCE

- 3 nouvelles gares sur la ligne TGV Rhin-Rhône à Belfort, Besançon et Bellegarde
- 16 nouvelles gares ou restructuration de gares sur la ligne du TGV Est, incluant la restructuration complète des gares de Paris-Est et Strasbourg
- 3 nouvelles gares sur la ligne du TGV Méditerranée et développement de leur site
- Pôle d'échanges du Mans
- Pôle d'échanges de Marseille Saint-Charles
- Gares souterraines du RER E à Paris
- Gare TGV de Monaco
- Restructuration de la gare de Paris Nord
- Gare d'Angers Saint-Laud

#### A L'INTERNATIONAL

- Requalification de la place Ramsès II au Caire, Egypte
- Réaménagement de la gare de Mumbai, Inde
- Tour Air China à Pékin, Chine
- Tour Agribank à Hanoi, Vietnam
- Gare nouvelle de Wuhan, Chine
- Gare de Shanghai-Sud, Chine
- Gare nouvelle de Qing Dao, Chine
- Gare de Turin Porta Susa, Italie
- Quartier d'affaires et pôle d'échanges de Xizhimen à Pékin
- Tour Financial Tower à Ho Chi Minh Ville, Vietnam
- Musée historique de la Ville de Pékin, Chine
- Pôle Technologique pour les produits financiers dérivés de la Bourse de Shanghai, Chine
- Centre informatique de la Banque d'Agriculture de Shanghai, Chine
- Centre financier TEDA à Tianjin, Chine
- Développement de la place Tian Fu à Chengdu, Chine
- 100 villas près des Montagnes Qing Cheng, Chine
- Tour des Sports de Doha, Qatar

Filiale à 100 % du groupe SNCF, le chiffre d'affaires prévisionnel 2009 du Groupe AREP est de 43,5 Millions d'Euros.

#### Contact presse

Judith Thépot 01 57 27 16 47  
judith.thepot@arep.fr

# Le pôle d'échanges multimodal de La Roche-sur-Yon est une réalité

En train, à pied, en voiture, en bus, à vélo : le principe d'un pôle d'échanges multimodal est de réunir et interconnecter tous les modes de transport. Après l'arrivée du TGV à La Roche sur Yon en 2008, l'ouverture de la gare et l'aménagement d'un nouvel espace à l'Ouest, l'inauguration de la nouvelle passerelle piétonne et cyclable, la SNCF inaugure aujourd'hui un bâtiment voyageurs rénové. Les projets



d'aménagement du parvis côté Est, du pôle d'affaires et de la nouvelle gare routière sont d'ores et déjà engagés.

« Nous souhaitons ainsi renforcer l'attractivité du centre ville par l'accueil de nouvelles activités économiques, développer et optimiser les mobilités autour de la Gare, conforter un pôle tertiaire de centre ville, et renforcer le rayonnement et l'image de la Ville en positionnant la Gare comme un lieu privilégié d'accueil d'activités économiques métropolitaines. », souligne le maire Pierre Regnault.



Le nouveau réseau de bus Impulsyon offre une desserte renforcée de la gare sncf, où les voyageurs disposent également d'une agence de location de « VELYONS »

Un « Local Vélos » sécurisé, financé par la Ville et La Région des Pays de la Loire, favorise les intermodalités. Ce local propose 50 emplacements et un accès individuel par carte d'accès.



L'information des voyageurs sera facilitée par une borne interactive, mis en place par La Roche-sur-Yon Agglomération et Impulsyon. Elle propose des informations sur les déplacements, mais aussi un plan de quartier, les commerces de proximité

**Contacts presse :**

Soledad Melon-02 51 47 45 70-[melons@ville-larochesuryon.fr](mailto:melons@ville-larochesuryon.fr)

# La Roche-sur-Yon Agglomération, un territoire en mouvement

Depuis l'arrivée du TGV à La Roche-sur-Yon en 2008, **c'est tout le développement de la l'agglomération de La Roche-sur-Yon qui s'accélère. Le TGV irrigue et dynamise le territoire** rapprochant la province de la capitale. A l'heure du développement durable, il est source de gain de temps, de vitesse, d'amélioration du confort et de la mobilité de ses habitants. Il renforce la qualité de vie de l'agglomération et offre à notre territoire une plus-value incontestable.



## La Roche-sur-Yon Agglomération, terre d'initiatives

Avec plus de 91 000 habitants, La Roche-sur-Yon Agglomération est la **première intercommunalité de Vendée**. Désormais à moins de 3 heures de Paris par le train, à 45 minutes de Nantes, à ½ heure de la côte atlantique, les 14 communes autour de La Roche-sur-Yon bénéficient d'une situation privilégiée.

**Avec un tissu économique puissant, des services de haut niveau**, La Roche-sur-Yon Agglomération est un territoire qui compte au sein du Département. Il concentre plus de 50 zones d'activités sur son territoire et le Pôle d'Echange Multimodal qui abritera un nouveau quartier d'affaires viendra compléter cette offre.

## La Roche-sur-Yon Agglomération, développe son offre de transport

Depuis le 23 août, la Communauté d'Agglomération propose un nouveau réseau de transport urbain : **Impulsyon**.

Il n'y a désormais plus de frontières entre la ville centre de La Roche-sur-Yon et les 14 communes périphériques composant La Roche-sur-Yon Agglomération. Le réseau parcourt quatre communes aux alentours et propose un service à réservation pour les 10 autres communes restantes, qui ne bénéficient pas de lignes régulières. Ce nouveau réseau favorise les déplacements domicile-travail et propose un service innovant à la gare SNCF. Ainsi, les voyageurs peuvent être pris en charge le dimanche soir à



l'arrivée des trains jusqu'à 22h30. La mise en place, en avril 2011, du service de vélos à la location baptisé « **Velyons** » viendra compléter l'offre. Ce mode de transport permettra aux voyageurs de se rendre sur le lieu de leur choix de manière simple et écologique !



**La Roche-sur-Yon Agglomération plus que jamais acteur au sein de son territoire !**



### Contact presse

Flavinie GENTY  
02 51 05 57 79

[flavinie.genty@larochesuryonagglomeration.fr](mailto:flavinie.genty@larochesuryonagglomeration.fr)



**Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux  
du pôle d'échange multimodal de La Roche sur Yon**

---  
*Mardi 31 août 2010*

La modernisation de la gare de La Roche-sur-Yon s'opère dans la foulée de l'arrivée du T.G.V., en décembre 2008.

Soucieux d'accroître l'attractivité de la capitale vendéenne et de faciliter les échanges entre les différents réseaux de transport, afin que le T.G.V. soit utilisable pour le plus grand nombre, le Conseil Général a pris une part active à la réalisation de ce projet de modernisation et de pôle d'échanges multimodal de La Roche-sur-Yon.

Pour cette première phase de travaux, le Département a participé au réaménagement du « bâtiment voyageurs », afin qu'il puisse délivrer ses services aussi bien aux personnes qui souhaitent prendre le train qu'à celles qui souhaitent emprunter le réseau de lignes de bus Cap Vendée, qui dessert l'ensemble du Département.

D'ores et déjà, nous préparons la deuxième phase des travaux qui permettra d'aménager sur le site même de la gare SNCF, une nouvelle gare routière beaucoup plus accessible que celle qui se situe actuellement rue Gaston Ramon.

Cette nouvelle gare routière de 2 000 m<sup>2</sup> renforcera la vocation multimodale de la gare et facilitera les trajets des personnes qui empruntent le car et les transports ferroviaires, parmi lesquelles on trouve en grande majorité des jeunes.

La mise en service de cette nouvelle gare routière aura lieu à l'été 2012.

Parallèlement, le Conseil Général de la Vendée poursuit son action pour le désenclavement ferroviaire du Département, afin de faciliter la desserte de la côte et celle du Sud-Vendée.

La modernisation et l'électrification de la ligne Nantes – Challans – Saint-Gilles-Croix-de-Vie sont désormais notre première priorité en matière de désenclavement ferroviaire.

Cette ligne constitue en effet un atout majeur pour le développement économique et touristique du Nord-Ouest vendéen.

Déjà, la section entre Nantes et Sainte Pazanne est entièrement modernisée. Les travaux entre Sainte Pazanne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie s'engageront rapidement en fonction des décisions des partenaires de l'opération (RFF, Etat, Région des Pays de la Loire) de façon à ramener le temps de trajet entre Nantes et Saint-Gilles-Croix-de-Vie d'1 h 30 à 1 heure d'ici 2013.

L'objectif d'une desserte de Challans et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie par le T.G.V. est également en ligne de mire. Sitôt la voie modernisée et la rapidité des trains assurées, c'est l'électrification que le Conseil Général souhaite engager.

L'autre priorité du désenclavement ferroviaire est la modernisation de la ligne Nantes – Bordeaux, désormais acquise jusqu'à La Roche-sur-Yon, mais qui reste encore à améliorer entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle, puis vers Bordeaux.

Il s'agit de rendre cette ligne concurrentielle par rapport à la route, en ramenant les trajets entre Nantes et Bordeaux de 4 heures actuellement à 3 heures demain.

Seule ligne rétro-littorale de l'Ouest de la France, cette ligne est essentielle pour l'aménagement harmonieux du territoire, et pour la desserte du Sud-Vendée, la gare de Luçon étant la seule gare au cœur d'un bassin de plus de 100 000 habitants.

Il convient aussi de maintenir sur cette ligne un service attractif, assurant des correspondances pratiques à Nantes et à Bordeaux. Aujourd'hui, le trafic sur la ligne Nantes-Bordeaux qui passe donc par La Roche-sur-Yon et qui contribue à la vitalité de cette gare est en augmentation. La remise en service d'un quatrième aller-retour quotidien lors de la mise en place du service d'hiver dans quelques semaines, serait parfaitement justifiée et donnerait le signal de la volonté de revitaliser cet axe qui contribue au développement de toute la Vendée.

## Pôle d'échanges multimodal La nouvelle gare de La Roche sur Yon inaugurée



La Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice des transports collectifs de voyageurs, s'est engagée dans une politique de soutien à la modernisation des gares et points d'arrêts routiers, et en particulier des pôles d'échanges multimodaux (PEM) dans les villes des Pays de la Loire : ces aménagements permettent de faciliter les conditions dans lesquelles sont assurés les échanges entre différents réseaux et modes de transport (voiture, 2 roues, train, autocar, bus, tramway...). Pour la Roche sur Yon, ce sont plus de 2,078 M€ d'aides régionales qui sont réservés au Pôle d'échanges multimodal et notamment 70 000 € pour la réhabilitation du bâtiment de la gare de La Roche-sur-Yon, réalisée dans le cadre de la phase 1 de l'opération globale du PEM.

Une nouvelle étape dans la construction du PEM de La Roche-sur-Yon vient ainsi de s'achever après l'ouverture d'une passerelle moderne en février dernier, construite et repositionnée pour être au cœur du fonctionnement du PEM et qui assure aussi une liaison inter-quartiers de part et d'autre du plateau ferroviaire.

Le réaménagement du bâtiment voyageurs a porté notamment sur :

- l'ouverture d'un nouvel espace de vente sur le hall,
- la réorganisation de l'offre de commerces et services ainsi que des locaux des agents SNCF,
- l'aménagement d'un emplacement réservé pour un guichet de vente pour les lignes autocars départementales à proximité immédiate des guichets SNCF,
- l'amélioration des conditions d'attente et de jalonnement (signalétique),
- la mise en place d'équipements pour les personnes handicapées et à mobilité réduite (toilettes accessibles, installation de portes automatiques, balises sonores et cheminements podotactiles pour les personnes non voyantes, boucles à induction magnétique pour les personnes mal-entendantes, ...),
- l'aménagement d'un local de 50 places pour le stationnement sécurisé des vélos.

### LOCAL VELO en gare : pour inciter la pratique complémentaire du train + vélo

La Région a participé aux côtés de la SNCF et de la Ville de La Roche-sur-Yon à l'aménagement du local « vélos » à l'intérieur de la gare. Ce local, d'une capacité de 50 places dont 35 réservées aux abonnés TER salariés et scolaires, permet de stationner son vélo en toute sécurité. D'un montant estimé de près de 40 000 €, la Région a financé 50% de l'aménagement de ce local, les 50% restants ayant été apportés à parité par la Ville et la SNCF. La mise en service de ce local sera effective avant la fin de l'année 2010.

Un tarif modique sera proposé aux usagers souhaitant disposer d'un emplacement vélo sécurisé, à savoir :

- pour les abonnés de travail : 7 € / mois pour les abonnés mensuels et 70 €/an pour les abonnés annuels (soit 5,84 €/mois),
- pour les abonnés élèves-étudiants-apprentis : 5 €/mois pour les abonnés mensuels et 40 €/an pour les abonnés annuels valables 10 mois (soit 4 €/mois).

Les modalités de gestion de ce service sont en cours de finalisation.

## PEM : pour faciliter les échanges entre différents modes de transport

La création d'un PEM constitue un des objectifs importants de la **politique régionale en faveur des transports collectifs**.

Un pôle d'échanges multimodal (PEM) est en effet un lieu d'échanges où convergent de nombreux modes et plusieurs réseaux de transport (régional et/ou départemental et/ou urbain) qui a pour vocation de **faciliter les conditions dans lesquelles sont assurés les échanges entre les différents modes de transport** (voiture, deux roues, train, autocar, bus, tramway...).

Les PEM sont des opérations d'aménagement qui portent sur la **recomposition des espaces dans et autour des gares**, faisant intervenir plusieurs maîtres d'ouvrages (commune, structure intercommunale, département, SNCF et RFF le cas échéant).

### La phase 1 du PEM de la Roche sur Yon

Après la réalisation de la nouvelle passerelle et le réaménagement du bâtiment voyageurs de la gare, la phase 1 du PEM se terminera avec :

- **L'aménagement côté ouest Bd Leclerc** : ouverture de la gare SNCF et du PEM côté ouest, création d'un parking d'environ 120 places, création d'un parvis, aménagements de voirie sur le bd pour apaiser la circulation au droit du parvis.

La phase 2 du PEM portera notamment sur les opérations suivantes :

- aménagement de la gare routière (accueil des autocars régionaux et départementaux à proximité de la gare SNCF),
- aménagement du parvis,
- aménagement d'un giratoire sur le bd Louis Blanc permettant le fonctionnement de la gare routière et des parkings.

Un programme tertiaire doit accompagner ces aménagements.

Enfin, le ravalement de la gare sera aussi envisagé lors de cette seconde phase.

## Pôles d'Echanges Multimodaux : 20 gares concernées en Pays de la Loire

4 PEM sont aujourd'hui achevés en Pays de la Loire : celui d'Angers (49), de La Barre de Monts (Fromentine gare maritime 85), de Challans (85) et du Mans (72). Un 5<sup>ème</sup> le sera très prochainement, le PEM de La Baule étant prévu être inauguré le 14 septembre prochain. 15 autres\* sont en cours d'études ou de travaux, à l'instar de celui de Saumur.

La création d'un PEM constitue un des objectifs importants de la **politique régionale en faveur des transports collectifs**.

La participation régionale s'élève à **20%** du montant des travaux pour les **gares régionales** et à **15%** pour les **gares Grandes Lignes** (7 dans la région) : Angers, La Baule, Laval, Le Mans, Nantes, La Roche sur Yon et Saint Nazaire avec un plafond d'aide régionale de 6M€ sur le projet global. Le taux d'intervention de la Région est porté respectivement à 20 et 30% sur les aménagements qui concernent la mise en accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, ce taux s'élevant même à 50% sur le périmètre de RFF dans les gares régionales.

Les **Contrats Régionaux d'Agglomération** peuvent intégrer par ailleurs, dans leur programmes d'opérations, l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal autour de leur gare et peuvent à ce titre bénéficier aussi de financement régionaux.

\* Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Nantes (Gare SNCF ainsi qu'Haluchère et Babinière en lien avec la réouverture de la ligne Nantes – Châteaubriant), Pornic, Saint Nazaire et Savenay (44), Saumur et Tiercé (49), Laval (53), Sablé sur Sarthe (72), La Roche sur Yon et Fontenay-le-Comte (85) ainsi que Redon (Région Bretagne) et Alençon (Région Basse Normandie) que la Région des Pays de la Loire cofinance.

Contact presse : Laurence Guimard 02 28 20 60 61 06 83 50 10 83

## INAUGURATION DES TRAVAUX DE LA GARE SNCF DE LA ROCHE-SUR-YON

*Le réaménagement du bâtiment voyageurs SNCF s'inscrit dans le cadre de la réalisation du pôle d'échanges multimodal (PEM) en gare de la Roche-sur-Yon.*

Ce PEM a été réalisé sur la base d'un partenariat entre l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes du Pays Yon et Vie, RFF et la SNCF, à la suite d'un accord entre ces partenaires signé le 23 octobre 2007 et portant sur le volet « modernisation des gares des Pays de la Loire ».

L'aménagement du PEM, qui a débuté en 2009, devrait comporter 4 phases :

- 1 - la mise en place d'une nouvelle passerelle voyageurs sur le site de la gare SNCF par la Ville (inaugurée le 6 février 2010),
- 2 - l'aménagement du boulevard Leclerc (à l'opposé de l'entrée actuelle de la gare) par la Ville comportant notamment la création de parkings (opération terminée),
- 3 - le réaménagement du bâtiment voyageurs de la gare par la SNCF (qui fait l'objet de la présente inauguration),
- 4 - la création d'une nouvelle gare routière au nord du bâtiment voyageurs sur le parvis actuel de la gare, côté boulevard Louis Blanc (opération en cours de lancement).

Cet ensemble d'opérations a fait l'objet de subventions européennes pour un montant total de 1,7 M € au titre de la mesure 3-1 « favoriser l'interconnexion des moyens de transports » du Feder 2007-2013 offrant une alternative compétitive au transport routier et favorable à l'environnement.

A terme, la gare routière de La Roche-Sur-Yon sera localisée sur le site de la gare SNCF offrant ainsi une véritable intermodalité entre le rail et le transport routier de voyageurs.

Le réaménagement par la SNCF du bâtiment voyageurs (accessibilité aux personnes à mobilité réduite et construction d'un local vélos) constitue une nouvelle étape dans le cadre de la réalisation de ce PEM. Le coût total des travaux s'est élevé à **1,5 M €** (subvention du FEDER à hauteur de 466 K € et 144 K € en provenance du BOP régional « transports terrestres et maritimes »).

## Gare de la Roche-sur-Yon en quelques chiffres

### Année 2009

La gare de la Roche sur Yon est la 5<sup>ème</sup> gare de la région SNCF Pays de la Loire :

- Gare desservie par le TGV depuis décembre 2008
- Nombre de voyages (TGV, TER, Intercités) en 2009 = 858041
- Soit un nombre de voyages/jour = 2351
- Plus 10.40% par rapport à 2008

Les principales relations de la gare de la Roche sur Yon :

- La Roche/Yon <-> Nantes, 20 A/R/jour (en TER, TGV et Intercités)
- La Roche/Yon <-> Paris (dont 2 TGV directs)
- La Roche/Yon <-> Les Sables d'Olonne, environ 15 A/R/jour (en TER, TGV et Bus)
- La Roche/Yon <-> Bordeaux (La Rochelle) 3 A/R/jour (Intercités)
- La Roche/Yon <-> Luçon, Fontenay le Comte (bus Conseil Régional PDL)

## Horaires d'ouverture du Nouvel Espace de Vente de la gare de la Roche sur Yon

Lundi :.....6h00 à 19h30  
Mardi au jeudi :.....7h10 à 19h00  
Vendredi :.....7h10 à 19h30  
Samedi :.....8h40 à 18h50  
Dimanche et fêtes :....9h30 à 20h15